COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION
UNIVERSITÉ D'ANGERS

ÉLECTIONS PROFESSIONNNELLES DU 3 AU 10 DÉCCEMBRE 2026

Profession de foi de la liste présentée par
CGT FERC Sup et SUD éducation 49

La liste unitaire que nous constituons lors du scrutin 2026 pour l'élection des représentants au comité social d'administration de l'Université d'Angers se compose d'adhérent-e-s de la CGT, de SUD éducation 49 mais aussi de personnels non-syndiqué-e-s.
Nous souhaitons ainsi créer une dynamique large et la plus représentative possible des différentes catégories de personnels afin de vous représenter au mieux dans les instances et notamment au Comité Social d'Administration.

LE CSA

Le CSA est une instance consultative des personnels sur tout ce qui concerne les conditions de travail : rémunérations, primes, temps de travail, santé et sécurité, risques professionnels, organisations des services, des laboratoires, des composantes, gestion des emplois, mobilité et promotions, télétravail…
Nos élu-e-s y porteront la défense d'un modèle universitaire humaniste et y défendront les conditions de travail de tous les personnels (titulaires et contractuel-le-s, BIATSS et enseignant-e-s, doctorant-e-s…), tout en ayant conscience des limites de cette instance.
En effet, si le Comité Social d'Administration doit être consulté pour tout ce qui concerne les conditions de travail, son avis n'impose aucune contrainte à la présidence de l'université. Nous pensons que seule la construction d'un véritable rapport de force peut imposer une telle contrainte. Nos élu-e-s au CSA sauront également dénoncer les orientations politiques de la présidence lorsque celles-ci ont un impact négatif sur nos missions ou lorsqu'elles dégradent nos conditions de travail.

LA F3SCT

La Formation Spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FSSSCT) est une instance qui découle du CSA. Ses représentant-e-s sont nommé-e-s sur la base du résultat des élections au CSA. Les élu-e-s de la FSSSCT visitent les structures, services, unités de travail selon ses propositions ou des alertes, en s'appuyant en particulier sur le Registre Santé et Sécurité au travail.

La FSSSCT permet également aux représentant-e-s des personnels d'intervenir en faveur des collègues et d'alerter sur les conséquences des budgets d'austérité et des restructurations qui sont menées au pas de charge ou de faire entendre leur voix sur les problèmes d'organisation ou de conditions de travail.

En 2026, toutes les universités étaient en déficit.
Cela est la conséquence d'un sous-financement chronique de l'ESR programmé par les gouvernements successifs depuis des décennies et de 20 ans d'autonomie des universités. Depuis la loi LRU (2007), les universités doivent être autonomes financièrement et l'état restreint années après années les subventions. L'assèchement des crédits récurrents au profit de financements par projets, des évaluations locales quantitatives et parfois arbitraires, ainsi qu'une individualisation des rémunérations par primes (RIFSEEP et RIPEC) sont de mises.

En euro constant, le budget de l'ESR a perdu 1 milliard entre 2025 et 2026
Aujourd'hui il manque 8 milliards pour les facs et 8 milliards pour atteindre l'objectif de 1 % du Produit intérieur brut consacré à la recherche publique. Ces coupes drastiques ont des conséquences désastreuses en termes de formation, de recherche, de conditions de travail et d'études.

Dans ce contexte, en effet, nos conditions de travail se dégradent.
Les pressions hiérarchiques se multiplient. Notre charge de travail augmente, avec une extension des services rendus à moyens constants ou réduits. Le recours aux heures complémentaires et aux contractuels se généralise et la précarité se développe, comme le turn-over ! Ces conséquences nos élu·es les constatent déjà dans les instances.
Cette fuite en avant s'accompagne d'une remise en cause progressive des libertés académiques et du fonctionnement démocratique des universités, avec l'accroissement des prérogatives des présidents d'université. Avec la loi ORE et son outil Parcoursup, la sélection pousse les lycéens vers l'enseignement supérieur privé.
Et face à ce constat, le ministre menace d'augmenter les frais d'inscription pour toutes et tous après avoir augmenter les frais d'inscription pour les étudiant·es étranger·ères par une mesure xénophobe et antisociale.

Pendant que le ministre attaque les financements publics versés aux établissements publics de l'ESR, les milliards coulent à flot : 8 milliards pour le crédit impôt recherche, des milliards pour le secteur privé, notamment l'enseignement supérieur privé, soutenu par le gouvernement au travers de l'apprentissage et des multiples exonérations sociales et fiscales.

VOTER POUR LA CGT FERC SUP ET SUD ÉDUCATION 49

C'est assurer notre représentativité, nous permettre d'obtenir des moyens supplémentaires pour vous défendre et nous donner des moyens légaux et légitimes de continuer à nous battre avec vous !!

C'est avoir des mandaté·es à la F3SCT pour permettre aux personnels de reprendre la main sur leurs conditions de travail !!

C'est voter pour des syndicats de lutte !!